

Décembre
2018

FLASH - INFORMATIONS

Editorial : Comme toujours LA CANINE DU HAUT-RHIN va bien.... Un message optimiste mais réel....

Comme chaque année des membres de notre association, membres de nos clubs, nous ont quittés et nous adressons nos sincères condoléances à leurs proches. Nous avons aussi une grosse pensée pour tous ceux qui ont perdu leur fidèle compagnon !

En 2018 nous constatons à nouveau une diminution du nombre de nos membres et au final nous en comptabilisons 3226 répartis dans les 20 clubs de notre Territoriale.

2018 a amorcé un sacré tournant au sein de notre Territoriale avec la non représentation au Comité, après de nombreuses années, de Daniel Filz, pilier de notre association. Il était l'un des pivots centraux aux postes de 1^{er} Vice-Président, Président de la commission utilisation territoriale et occupait aussi avec beaucoup d'attention le poste ingrat de trésorier des expositions... Merci à toi Daniel pour tout le boulot que tu as accompli pendant ces longues années, depuis 1994.

De même, Jean Pierre Meyer, pour raison de santé, ne s'est également plus représenté. Il faisait partie de la commission utilisation territoriale et surtout, était l'homme à tout faire de la LCHR. Il assurait toutes les tâches matérielles au niveau des expositions et son expérience ainsi que son réseau de connaissances nous ont été bien utiles. Merci à toi Jean Pierre pour tout le boulot que tu as abattu pendant ces longues années, depuis 1984.

Par ailleurs Arnaud Eggeman et Isabelle Bangard, membres de la Commission Exposition ont démissionné. Merci à vous Arnaud et Isabelle pour votre aide.

Oui 2018 est un sacré tournant et il y a eu un miracle attendu de longue date. Lors de notre dernière Assemblée Générale, 5 personnes se sont présentées et ont été élues : Fabrice Anthony, France Clauss, Didier Gelb, Béatrice Tschaen et Marie-José Vithaya... De plus, Eric Decker et Hugues Zech ont été cooptés depuis par le Comité et seront ratifiés lors de la prochaine AG. Au total 7 personnes se sont rajoutées à l'effectif. Ce « nouveau sang » va compléter nos commissions et devra surtout assurer le renouveau de la LCHR et, espérons, le futur de notre association !

Que dire de plus de 2018... c'est une année de transition où tous les membres du Comité doivent trouver leurs marques. Un Comité de 18 personnes n'est pas évident à gérer. Les anciens doivent transmettre leur savoir aux nouveaux et, si possible, donner une partie de leurs responsabilités et surtout une partie de leur travail... Les nouveaux doivent s'intégrer dans un système performant et apporter si nécessaire une nouvelle expérience ou manière de faire... un savant mélange à obtenir mais pas toujours facile avec pour seule devise : « Etre au service de nos membres »

2019, oui c'est le futur proche, augure un nouveau défi et une première en France. Sous l'impulsion de Claude Ritter, nous allons organiser avec la Territoriale du Bas-Rhin deux CACIB le même week-end, sur le même site du Parc des Expositions de Colmar. En effet, le samedi 6 avril aura lieu notre CACIB et le dimanche 7 avril le CACIB du Bas-Rhin. C'est une sacrée organisation qui se met en place sous l'égide de Claude et de Charles Honecker (Président du 67) : qui fait quoi et comment... Toutes les responsabilités ont déjà été définies. Il reste encore bien des choses à voir : mise en place rings, stands, sécurité, personnel des rings, etc.

Depuis des années, lors de nos expositions, nous nous efforçons d'œuvrer pour le bien-être animal avec la création d'un espace réservé aux Handlers, d'un coin gazon pour les besoins naturels des chiens, etc. Un nouveau poste a été créé, celui de responsable pour le bien-être animal. Cette personne sera dédiée, aux côtés de Christophe Pflieger notre Vétérinaire, de veiller dans les halls d'exposition aux conditions de bien-être de nos invités et d'intervenir en toute diplomatie en cas de besoin mais nous sommes conscients qu'il nous reste encore des efforts à faire dans ce domaine. De plus, nous avons été confrontés à plusieurs reprises à des polémiques suite à maladie et accident ne relevant pas de notre responsabilité, véhiculées par la Presse et les réseaux sociaux m'amenant à devoir défendre âprement la probité de notre association.

Oui 2019 est aussi un nouveau tournant pour moi... Mon état de santé ne me permet plus de continuer comme prévu jusqu'en 2021. J'ai présenté ma démission de toutes mes responsabilités au niveau du Comité à compter du 19 avril après nos Expositions. Pour assurer de telles fonctions il faut POUVOIR les assurer et le VOULOIR. Depuis longtemps il ne me restait que le vouloir. Ce vouloir m'a suffi un moment... un long moment pour compenser mon non-pouvoir... pour assurer mes fonctions. Mais mon état de santé et surtout ma qualité de vie ont émoussé, mois après mois, mon vouloir... Et j'assume totalement ma décision malgré les regrets et tristesse que je ressens déjà. (voir en page 15).

Pour mon dernier Editorial il me reste peu de lignes pour remercier tous les acteurs de la LCHR, nos membres du Comité Gaby Werth, Charline Frontera, Christophe Pflieger, Chantal Haennig, Amélie Anthony, Gérard Guerrier, Martine Runser, Claude Ritter, Bertrand Moser ainsi que tous les membres des différentes commissions : CUT, CTEAC, Communication, Finances, Exposition, Eleveurs et les Présidents et Comités de nos 20 clubs, Entraîneurs, Moniteurs, Responsables de discipline, **tous les Bénévoles** qui œuvrent tout au long de l'année et par tous les temps au service de notre Association. Ils méritent **un grand Bravo !**

Merci

Je souhaite à tous les membres, à leurs familles et, bien entendu n'oublions pas nos amis à quatre pattes que l'année 2019 soit source de bonheur, santé et prospérité et bien-sûr de réussite dans leurs projets cynophiles.

Marc Meyer

Nos partenaires



Association PIRA à but non lucratif - Ne pas jeter sur la voie publique

PIRA
PATROUILLE D'INTERVENTION ET DE RECHERCHE ANIMALE
Parce qu'on peut tous avoir besoin d'aide un jour...

ANIMAL PERDU OU TROUVÉ ?

BESOIN D'AIDE À LA RECHERCHE ?

CHIEN, CHAT, LAPIN, OISEAU OU AUTRES ?

CONTACT

Par sms : **07.63.19.32.36**

Par mail : **associationpira68@gmail.com**

Sur facebook en recherchant : **association_pira_68**

Site internet : **www.association-pira.fr**

P.I.R.A. est la Patrouille d'Intervention et de Recherche Animale. C'est une association loi 1908 à but non lucratif.

Implantée dans le Haut-Rhin (68), son but est de diffuser les annonces d'animaux domestiques perdus ou trouvés afin qu'ils aient plus de chances d'être retrouvés.

Cette association est composée de bénévoles qui interviennent sur le terrain pour retrouver les animaux perdus mais aussi chercher les animaux trouvés, errants ou décédés. Des hommes et des femmes de tous milieux qui ont une volonté commune : celle d'aider les autres et les animaux.

L'association soutient et travaille avec les refuges et associations du Haut Rhin tout en collaborant avec les services publics.



Assemblées générales et Comité

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de La Canine du Haut-Rhin, qui se tiendra le VENDREDI 22 mars 2019, à 20h00, à la Salle des Fêtes à Pfaffenheim

L'Ordre du jour sera le suivant

- Ouverture de l'AGO et mot de bienvenue du Président
- Lecture et approbation du compte-rendu de l'AGO 2017
- Compte-rendu Moral de l'année 2018 par le Président
- Compte-rendu financier de l'année 2018 par le trésorier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Quitus pour le Trésorier
- Quitus pour le Comité
- Parole aux Invités
- Rapport des Commissions : CUT-EXPO-ELEVEURS-COM-CTEAC
- Démission : Isabelle Bangard, Arnaud Eggeman
- Ratification de cooptation : Hugues Zech et Eric Decker
- Remise des Prix et Récompenses
- Remise des Insignes aux Sociétaires
- Divers
- Démission du poste de Président et CTT pour le 19 avril de Marc Meyer

POUR PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Il faut être Membre de l'association depuis plus de 6 mois, et à jour de la cotisation, dont celle de l'année en cours.

Votre carte de Membre est OBLIGATOIRE pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire

Seules seront examinées, les questions d'intérêt général déposées par les Membres et par écrit au siège de la LCHR avant le, 20 février 2019.

Par votre présence aux AG de La Canine du Haut-Rhin, vous témoignerez de l'intérêt que vous portez à VOTRE Association.

Marc MEYER – Président

Le Comité de La Canine du Haut-Rhin

Membre d'Honneur : Gilbert Litschgy, Jean-Pierre Meyer, Daniel Filz

Président : Marc Meyer
1er Vice-Président : Claude Ritter
2ème Vice-Président : Gabrielle Werth
Trésorier : Amélie Anthony
Secrétaire : Chantal Haennig

Et les membres du Comité : Christophe Pflieger (vétérinaire), France Clauss, Eric Decker, Fabrice Anthony, Charline Frontera, Gérard Guerrier, Didier Gelb, Bertrand Moser, Martine Runser, Béatrice Tschaen, Marie-José Vithaya, Hugues Zech qui font partie de différentes commissions qui nous aident pour accomplir notre mission.

- La Commission du Secrétariat (présidée par Chantal Haennig) qui gère toute la correspondance et l'archivage
- La Commission des Finances (présidée par Amélie Anthony) qui gère notre patrimoine comme Trésorière Principale
- La Commission d'Utilisation Territoriale (présidée par Gabrielle Werth) qui s'occupe des Clubs, des disciplines et de la formation gérée par la CUN.
- La Commission Territoriale Education et Activités Cynophiles (présidée par Marc Meyer) qui s'occupe des disciplines et de la formation gérée par la CNEAC.
- La Commission Expositions (présidée par Claude Ritter) qui s'occupe de nos Expositions.
- La Commission Eleveurs (Co gérée par Gérard Guerrier et Hugues Zech) qui s'occupe des éleveurs.
- La Commission de la Communication (présidée par Charline Frontera) comprenant notre site Internet, les relations avec les médias, le monde politique et la rédaction du FLASH-Informations.
- La Commission Infrastructure (cogérée par Fabrice Anthony et Bertrand Moser) qui s'occupe du patrimoine et de l'informatique

Nos clubs et contacts utiles

Les disciplines dans nos clubs

TCEC Altkirch (www.facebook.com/clubcaninaltkirch) :	Ed, EdC, Ag, Or, Cv
CSCC Bantzenheim (www.bantzenheim.fr) :	Ed, EdC, Ag, Ob, Pi, RCI, Rg, MRg, Cpg
SC Bréchaumont (http://www.sportscaninsbrechaumont.fr):	Ed, Ag, Pi, RCI, Ob
TCC Breitenbach:	Ag, Or
TCC Cernay :	Ed, Rg, Pi, RCI, Cpg, MRg, Ob
RAC Colmar (http://www.racccolmar.weebly.com):	Ed, Rg, MRg
TCC Dannemarie (www.club-canin-dannemarie-et-environs.com):	Ed, EdC, RCI, Pi, Ag, Ob, Or, Ca
CC Feldkirch (www.clubcaninfeldkirch.com):	Ed, Rg, Ob
TCCF Guebwiller (www.tccflorival.com):	Ed, EdC, Ob, Ag
TC Ile Napoléon (www.tcin68.fr) :	Ed, EdC, Ob, Ag, Or
SCBA CC Illzach (www.scba68.fr):	Ed, EdC, Rg, Ob
CEC Habsheim (www.cechabsheim.fr) :	Ed, EdC, Ag, Fl, At, Cv
TCC Lutterbach:	Ed, EdC, Ag, Fl, Ob
CEC Mulhouse-Brunstatt (www.cecmb.eu) :	Ed, EdC, Ag, MRg, Ob, Ca
ECV Munster (entente-cynophile-munster.fr):	Ed, EdC, Rg, Ag, Ob, Or
CC Pfaffenheim :	Ed, EdC, RCI, Pi
AC Saint Amarin (http://association-canine-de-saint-amarin.e-monsite.com/):	Ed, EdC, Ag, Ob, Cv
CC Sundgau :	Ed, Pi, RCI
CUCCF Village Neuf (www.cucf.fr) :	Ed, Ag, Rg, Ob, RCI, Pi, At, Fl
TCM Wittenheim (www.tcm-w.net) :	Ed, EdC, Rg, Ob, Ag, RCI, Or

Ed=Education, EdC=Ecole du chiot, Ob=Obéissance, Pi=Pistage, Rg=Ring, MRg=Mondioring, Cv=Chien Visiteur, Sa=Sauvetage, Ca=Cavage, Ag=Agility, At=Attelage, Cpg=Campagne, Or=Obéyrythmée, Fl=Flyball, Pf= Pistage francais

Clubs habilités à dispenser la formation pour les chiens de 1er et 2ème Catégorie ainsi qu'aux chiens mordeurs :

16 clubs de nos clubs canins sur 19 sont habilités à dispenser cette formation. Les clubs d'Altkirch, St Amarin, Bantzenheim, Brunstatt, Colmar, Feldkirch, Guebwiller, Habsheim, Illzach, Lutterbach, ECV Munster, Pfaffenheim, Club du Sundgau, Village-Neuf, et Wittenheim sont habilités par la Préfecture du Haut-Rhin.

Les adresses utiles

SCC : 155 Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers Cedex

Site de la SCC – Institutionnel :

www.scc.asso.fr

Site de la SCC – Eleveurs :

www.chiens-online.com

Standard :

01.49.37.54.00

Fax :

01.49.37.13.20

Fichier National Canin :

Saillies, Naissances : 01.49.37.54.30

Confirmation, Pédigrées : 01.49.37.54.40

Informations, chiots disponibles : 01.49.37.54.01

Commissions nationales :

Commission Nationale d'Education et Activité Cynophiles :

<http://activites-canines.com/>

Commission d'Utilisation Nationale :

www.cun-cbg.com

SC Régionales :

SC du Haut-Rhin :

www.lchr.fr

SC du Bas-Rhin :

www.sabr.asso.fr

SC de Franche Comté :

www.scfc.asso.fr

SC de Lorraine :

www.caninelorraine.fr

LCHR :

Marc Meyer : (CTEAC)

meyermarc@evhr.net

Gabrielle Werth (CUT)

werth.gabrielle@wanadoo.fr

Secrétariat :

lchr68@orange.fr

Commission expo

expo.schr68@wanadoo.fr

Commission éleveur

eleveur.schr@orange.fr

Vous cherchez une information sur une race, un club de race, une date d'expo ? Vous cherchez un chiot ? Vous voulez partager votre passion sur un forum ? Ne cherchez plus ! Le site www.centrale-canine.com de la SCC est là pour vous.

Expositions

Quelques mots pour revenir avec vous sur cette année 2018 en passe de s'achever.

Notre Exposition Internationale de Mulhouse aura eu un succès mitigé, 1600 inscrits est un chiffre très moyen pour une manifestation sur 2 jours. Nous avons cependant pu maintenir un excellent niveau, que ce soit pour l'accueil de nos exposants, des juges ainsi que du public.

Quelques mots pour remercier M2A, en la personne de M.F. Jordan, son Président, Mme Castaldini pour le service événement ainsi que bon nombre de services de l'agglomération. Grace au soutien de M2A, nous avons eu les moyens d'organiser une seconde fois notre manifestation à Mulhouse.

Grand merci à notre nouveau Sponsor EUKANUBA, en la personne de Mme G. Brochier, il nous permet de rendre notre exposition encore plus attractive.

Comme tous les ans, je tiens à vous remercier, vous les Bénévoles de L.C.H.R., membres de nos Clubs, sans vous rien n'est possible. Dans le même esprit, je remercie tous les membres de notre comité pour leur confiance et leur implication lors de cet événement majeur de notre association.

La Commission des expositions s'est réunie 3 fois cette année, ces réunions ont abouti à de beaux projets, nos membres se sont totalement investis.

Quelques dates : 17 mars Formation des secrétaires et commissaires à Illzach
13 au 16 avril CACS/CACIB au Parc des Exposition de Mulhouse
24 octobre Séance de confirmation à Illzach.

Dans le cadre de cette séance de confirmation, grâce à tous nos bénévoles ainsi que de nos 2 juges, Madame Seltz-Halter et Monsieur Médard-Mangin, plus de 270 chiens ont pu être examinés en moins de 4 heures. Merci aussi au Club Canin d'Illzach pour la mise à disposition de ses installations, de la disponibilité de ses membres et de son Président Arsène Werth.

Il y a une forte demande des propriétaires de chien de race pour ce type de séance de confirmation, hors exposition, à nous d'y répondre !!!

Notre Comité, dans le cadre de la commission des expositions, travaille depuis de longs mois à la réalisation de notre double CACIB à Colmar les 6 et 7 avril 2019.

Nous avons mis en place, avec nos collègues de Bas-Rhin, une structure pour la réussite de cette première en France, 2 CACS/CACIB le même weekend sur le même site. Nous avons bien avancé dans ce projet, les feuilles d'engagement sont imprimées, les engagement en ligne sont ouverts sur le site www.sccexpo.fr .

Nous comptons sur nos membres pour que cet événement exceptionnel soit une réussite. Notre Secrétaire, Chantal Haennig fera parvenir rapidement une demande d'aide auprès de vos Clubs d'Utilisation.

Nous organiserons, en amont de cette exposition, une Formation des Secrétaires et Commissaires, le samedi 16 mars, de 9 heures à 16 heures, dans les locaux du Club Canin d'Illzach.

Je vous souhaite à toutes et tous, de belles fêtes de fin d'année.

Claude RITTER

Expositions Canines 2019

SC du Bas Rhin	SC de Franche Comté
Renseignements sur www.scbr.asso.fr ou 03.88.60.14.78	Renseignements sur www.scfc.asso.fr ou 06.18.11.48.46
CACS CACIB le 6 et 7 Avril à Colmar	CACIB le 31 Mars à Dole
SCC	
Renseignements sur www.scc.asso.fr ou 01.49.37.54.00	
Championnat de France de Beauté le 2 Juin à Paris – Villepinte	

Résultats d'expositions

TCEC Altkirch

Notre club a l'honneur de vous annoncer que **Laiko est devenu CHAMPION DE FRANCE** une grande émotion pour sa maîtresse Maryline REINHART qui a magnifiquement présenté son adorable compagnon il obtient le **CACIB et meilleur de race**. Chapeau champion et quelle fierté pour notre club et tous ceux qui y travaille. Bravo Marilyne pour tous ces déplacements et ces heures passées à attendre, tu le mérites amplement et on te dit un grand merci pour tout cela !



Nous avons aussi la première participation de **Christelle ROGUE** et de notre adorable beagle plume dit « plume plume » tout le monde la connaît au club, pour son assis particulier qui nous comble de bonheur quand on la voit, elle termine avec un **PROMETTEUR 1er EXCELLENT**. Bravo à vous deux et d'avoir fait ce premier pas !



Notre blanc suisse **NERO** qui est à l'école du chiot avec **Lucie MARTIN** sa maîtresse termine **très prometteur classe puppy** à l'EXPO de **MULHOUSE** le **DIMANCHE 15/04/18**

NERO a fait **1er excellent en classe jeune** à l'EXPO de **HOERDT** le **DIMANCHE 19/08/18**



Les Setters Irlandais du Domaine du Fuchsberg

Multi Champion et trialer Glen Junior du Domaine du Fuchsberg, lors du Concours Général Agricole 2018, a remporté la 1ère place, médaille d'or, en catégorie champion du 7ème groupe.



Mme Christine Pflieger avec **Odin von Sankt Raphael** 1^{er} ex régional d'élevage Haguenau
Natja von Sankt Raphael Lice recommandé Tau et Kôrung

Bertrand Moser avec **Monya de la Plaine des Epis d'Or** : **CACIB CACS MELLEURE DE RACE MULHOUSE**
Excellent National d'Elevage CCBA à Pérol

Lya appartenant à Sophie Wust

- Brevet RING obtenu à Montbéliard (26 mai 2018),
- 4ème Excellent en classe ouverte au Championnat de France du Bourget (02 juin 2018),
- Körung obtenu à Metz (18 août 2018),
- 4ème Excellent en classe travail à la Régionale d'Élevage de Metz (19 août 2018),
- 9ème Excellent à la Nationale d'Élevage de Pérols avec Mordant prononcé et Très satisfaisant au test de caractère - ETALON RECOMMANDE (30 septembre 2018).



GADDAK DE LA POMMERAIE BORÉALE appartenant à Michel Gorin

Offenbourg Internationale classe champion 10/03/2018: CACIB BOB
Vesoul Nationale classe champion 26/03/2018: 1er Excellent
Mulhouse Internationale classe champion 26/03/2018: CACIB MR
Ludwigshafen Internationale classe champion 08/07/2018: RCACIB
Nationale d'élevage Alba la Romaine 05/08/2018: 3ème excellent
11 concours avec 11 excellents et deux RCACT en cavage



MILOU DES OYSEL DE L'ISENGARD appartenant à Michel Gorin

Offenbourg Internationale classe ouverte 10/03/2018 : 1er Excellent
Vesoul Nationale classe ouverte 26/03/2018 : CACS Meilleur de sexe opposé
Mulhouse Internationale classe ouverte 26/03/2018 : 1er Excellent
Ludwigshafen Internationale classe ouverte 08/07/2018 : CACIB BOB
Nationale d'élevage Alba la Romaine 05/08/2018 : Excellent
Sélectionné à la finale du TAN du 04/08/2018 à Alba la Romaine et classé 3^{ème}
6 concours en classe B et 4 excellents



MAC DU HAMEAU DE LAXON

Welsh Terrier mâle né le 7 août 2016 et appartenant à M. Colicchio Antoine

Exposition de Mulhouse du 14 avril 2018 : 1er excellent - Meilleur du sexe opposé – CACS - CACIB
Exposition de Lanty du 8 juillet 2018 (Régionale d'élevage) : 1er excellent - Meilleur de race - 3ème meilleur chien de la régionale d'élevage
Exposition de Charvieu Chavagneux du 13 octobre 2018 (Nationale d'élevage) : 3ème excellent



CUCCF Village Neuf - Béatrice Pannefieu

NELSON HELO DE LA CITÉ DU BOLWERK

Parson Russel Terrier

Vesoul le 11/03/2018 : 1^{er} Exc., Meilleur jeune
Mulhouse le 14/04/2018 : 1^{er} Exc., Meilleur jeune, Meilleur de race
Saint-Ambreuil le 06/05/2018 Spéciale de race : 1^{er} Exc., CACS, Meilleur de sexe opposé
Strasbourg le 18/08/2018 : 1^{er} Exc., CACS, Meilleur de race
Metz le 03/11/2018 : Spéciale de race 1^{er} Exc., CACS
Metz le 04/11/2018 : 1^{er} Exc., CACS, RCACIB

Nelson Helo a obtenu son CSAU avec mention Exc. le 18/08/2018 à Strasbourg

LUNE D'OR DE LA FORGE SAINT ELOI

Parson Russel Terrier

Strasbourg le 18/08/2018 : 1^{er} Exc., CACS, Meilleur de sexe opposé, Meilleur chien de travail
Nationale d'élevage à Captieux le 25/08/2018 : 2^{ème} Exc. en classe Champion

ONLY YOU LOVE DE LA CITE DU BOLWERK

Parson Russel Terrier

Nationale d'élevage à Captieux le 25/08/2018 : Très prometteur, Meilleur Baby

MY LOVE DES GARRIGUES DE REALS

Jack Russell Terrier

Vesoul le 11/03/2018 : 1^{er} Exc., CACS, Meilleur de sexe opposé
St Ambreuil le 06/05/2018 Spéciale de race : 1^{er} Exc., CACS, Meilleur de sexe opposé
My Love des Garrigues de Réals a validé le titre de Champion de France Jeune

JOKISTER LANCASTER

Jack Russell Terrier

Vesoul le 11/03/2018 : 1^{er} Exc., CACS, Meilleur de race

I'DEAL DES GARRIGUES DE REALS

Jack Russell Terrier

St Ambreuil le 06/05/2018 Spéciale de race : 1^{er} Excellent, RCACS
Strasbourg le 18/08/2018 : 1^{er} Exc., CACS, Meilleur de race et Meilleur chien de travail
Nationale d'élevage à Captieux le 25/08/2018 : 1^{er} Excellent, RCACS

ODSON LOVE DE LA CITE DU BOLWERK

Jack Russell Terrier

Nationale d'élevage à Captieux le 25/08/2018 : Très prometteur, Meilleur baby

MAYDI DES GARRIGUES DE REALS

Jack Russell Terrier

Strasbourg le 18/08/2018 : 1^{er} Exc., RCACS

Maydi des Garrigues de Reals a obtenu le CSAU avec mention Excellent le 18 /08/2018 à Strasbourg

FREYMANN Mireille



HALLOWEEN TRICK OR TREAT DES FLEURS D'ALOES

Alpensieger, Champion
(Autriche, Allemagne,
Suisse)



DIOR J'ADORE DES FLEURS D'ALOES

Alpensieger, Champion
vétérinaire d'Autriche en
cours de validation

CUT

Mot de la Présidente

Comme vous le savez, suite à la démission de Daniel FILZ, du poste de président de la CUT du Haut Rhin, le comité m'a confié cette tâche.

Je veux avant tout remercier Daniel qui m'a remis les directives complètes et qui m'apporte son soutien quand je fais appel à lui. Je souhaite pouvoir garder une bonne entente avec nos clubs, dans le respect de nos statuts et règlements.

Je félicite et encourage les conducteurs qui participent à nos concours de continuer dans cette voie et encourage ceux qui préparent leurs compagnons à quatre pattes pour la prochaine saison.

Gabrielle Werth

Championnats de l'amicale d'Alsace 2018

Les résultats des championnats de l'amicale d'Alsace 2018 sont publiés sur le site de La Canine du Haut Rhin, avec une photo du podium des différentes disciplines.

Vous pouvez les consulter à l'adresse : www.lchr.fr

Une nouvelle fois, lors de notre prochaine assemblée générale, un trophée sera remis aux participants ayant obtenu un podium. Ces personnes seront informées par leur président de club. En cas d'empêchement les absents excusés pourront retirer leur trophée au siège de la canine lors de la permanence du vendredi

Podium championnat d'Alsace IPO



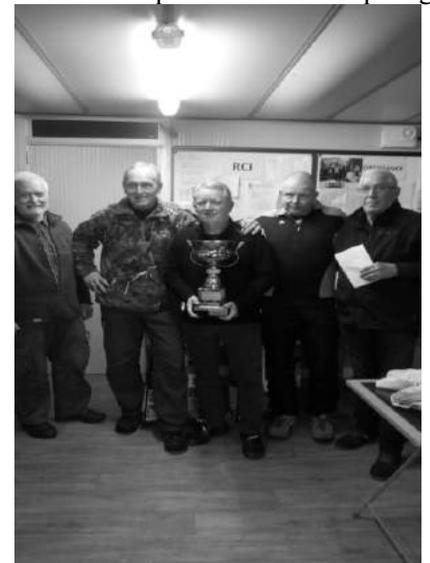
Podium du championnat d'Alsace Classe 2 d'Obéissance



Podium championnat d'Alsace RING



Podium championnat d'Alsace pistage



Podium championnat d'Alsace FCI



Championnat de France d'Obéissance

La coupe et le championnat de France d'Obéissance a eu lieu en Ile de France à Epône le 05 et 06 mai 2018
Notre territoriale a été représenté en classe 1 par Nadine DEGROLARD avec LOGAN son berger belge TERVUEREN du club de BANTZENHEIM qui s'est classée 2^{ème}.



Championnat de France de pistage français

La coupe et le championnat de France de pistage français a eu lieu dans la Vienne, à Saint Georges les Baillargeaux les 17 et 18 mars 2018.

Seul représentant de notre territoriale qualifié pour cette finale :

Alain DELATTRE avec DONA sa chienne berger allemand du club de Cernay, qui s'est classé 8^{ème} à la coupe et 3^{ème} au championnat



Commission Régionale d'Education et d'Activités Cynophiles

Agility – DR : Denis Clauss – 03.89.25.14.42 – dra.hautrhin@yahoo.fr

Le championnat d'Alsace était organisé par le club de Bréchaumont. Bilan très satisfaisant, organisation, cuisine, météo, le site, tout était parfait. Félicitations aux membres du club.

Merci aux clubs qui ont organisé des Pass Agility et à Lysiane pour les entraînements de moniteur.

Je voudrais remercier particulièrement les personnes qui donnent de leur temps tout au long de l'année : Marc Meyer, Josette qui s'occupe des licences, Tony qui est présent à nos concours avec le chrono, présidents de clubs, responsables agility, moniteurs sans qui, nous ne pourrions pas pratiquer cette discipline.

Plusieurs poilus ont été mis à la retraite cette année, ils ont donné de belles satisfactions à leur maître, souhaitons leurs encore de belles années de farniente !

D'autres sont partis au pays de l'au-delà mais leur souvenir sera toujours présent.

La journée passion agility 2018 s'est déroulée au club de Bantzenheim. Comme tous les ans, celle-ci a connu un franc succès avec 98 compétiteurs. Une organisation parfaite de la part du club avec un repas apprécié de tous. Merci à la famille Bénétruy de Besançon surtout à Emilie de nous avoir jugé tout au long de la journée.

Merci à tous pour cette super journée.

Journée Passion au club de Bantzenheim				
Classement des 3 meilleurs chiens par club				
Classement	Club	Nbre chiens	Fautes	Temps
1	Lutterbach	17	0	382.07
2	Habsheim	9	5	186.54
3	Munster	12	5	329.52
4	Village-Neuf	7	10	182.84
5	Bréchaumont	9	10	230.81
6	Wittenheim	10	25	209.09
7	Brunstatt	6	25	249.19
8	Breitenbach	4	60	175.39
9	Saint Amarin	7	70	165.97
10	Guebwiller	6	105	147.2
11	Ile Napoléon	5	115	157.97
12	Bantzenheim	6	160	125.67

Le Championnat de France Junior s'est déroulé à Yssingeaux en Auvergne. Participer à un championnat de France est une expérience particulière. L'Alsace était représentée par plusieurs jeunes (sept du Haut-Rhin et une du Bas-Rhin) très motivés qui se sont entraînés tout au long de l'année dans leur club respectif sous la houlette de moniteurs bénévoles. La passion les anime autant que les adultes. La complicité est présente entre eux et leurs copains à quatre pattes afin de former une équipe soudée. Félicitations à tous, surtout à Ludivine et Matylde qui sont sur le podium (troisième). Merci à Bernard et Yannick ainsi que les parents des jeunes.



Que l'année 2019 soit source de bonnes choses pour vous tous (santé, résultats et respect envers vos chiens et concurrents)

Denis Clauss

Nos finales d'Agility **Championnat d'Alsace**

Grade 2 catégorie C Séniors :

3^{ème} HOFFSTETTER Hélène de Village-Neuf avec Emir

4^{ème} HOFFSTETTER Jessica de Village-Neuf avec Hapy et 26^{ème} au Championnat de France

Grande 3 catégorie A :

2^{ème} REINLE Jennifer de Village-Neuf avec Iron Black

4^{ème} STRANISCI Nicolas de Village-Neuf avec I'm crazy and I know it et 36^{ème} au Championnat de France

5^{ème} LEISSER Yannick de Breitenbach avec Jazz et 16^{ème} au Championnat de France

6^{ème} EGMANN Maeva de Lutterbach avec Elona et 64^{ème} au Championnat de France

Grade 3 catégorie B :

4^{ème} THURNHER Katia d'Habsheim avec Wild desert dingo's Midnight et 52^{ème} au Championnat de France

5^{ème} LEISSER Matylde de Breitenbach avec Iago et 29^{ème} au Championnat de France

Grade 3 catégorie C :

2^{ème} GABRIEL Véronique de Village-Neuf avec Tigray du haut des monts et 8^{ème} au Championnat de France

6^{ème} LUTRINGER Jean-Paul de Village-Neuf avec High et 19^{ème} au Championnat de France

Jeunes catégorie A Championnat de France :

3^{ème} GOBY Ludivine de Breitenbach avec Mira au Championnat de France des Jeunes

5^{ème} VITHAYA Sarah de Guebwiller avec Ivoire au Championnat de France Juniors

10^{ème} ANTHONY Léa de Lutterbach avec Himalaya au Championnat de France des Jeunes

Jeunes catégorie B Championnat de France :

3^{ème} LEISSER Matylde de Breitenbach avec Iago au Championnat de France Juniors

10^{ème} ZECH Camille de Wittenheim avec Hera au Championnat de France Juniors

Jeunes catégorie C :

7^{ème} DENTZ Elisa de Village-Neuf avec Milor au Championnat de France des Jeunes

7^{ème} LEISSER Matylde de Breitenbach avec Hatorr au Championnat de France Juniors

8^{ème} LESMALE Florentin de Village-Neuf avec Dream in Blue au Championnat de France des Jeunes

Grand Prix de France

Catégorie A Standard :

2^{ème} CLAUSS France de Bréchaumont avec Fifty-Fifty et 53^{ème} à la Finale du GPF

Catégorie A Master :

2^{ème} REINLE Jennifer de Village-Neuf avec Iron Black et 9^{ème} à la Finale du GPF

3^{ème} SCHALLER Célia de Village-Neuf avec Hollywood Hills of Desert et 38^{ème} à la Finale du GPF

Catégorie A Jeune :

2^{ème} ANTHONY Léa de Lutterbach avec Himalaya à la Finale du GPF

8^{ème} GOBY Ludivine de Breitenbach avec Ilona à la Finale du GPF

Catégorie B Standard :

1^{er} ZAYONNET Fabienne de Village-Neuf avec Quiana et 6^{ème} à la Finale du GPF

Catégorie B Master :

1^{er} LEISSER Matylde de Breitenbach avec Iago et 27^{ème} à la Finale du GPF

3^{ème} THURNHER Katia d'Habsheim avec Wild Desert Dingo's et 45^{ème} à la Finale du GPF

Catégorie C Standard :

6^{ème} LAZARUS Christian de Wittenheim avec Elton

Catégorie C Master :

1^{er} FROEHLI Sophie de Saint-Amarin avec Debby dit Douchka et 52^{ème} à la Finale du GPF

2^{ème} GABRIEL Véronique de Village-Neuf avec Tigray du haut des monts

4^{ème} LUTRINGER Jean-Paul de Village-Neuf avec High et 39^{ème} à la Finale du GPF

5^{ème} BLOSSIER Christophe de Breitenbach avec Jungo et 38^{ème} à la Finale du GPF

Catégorie C Jeune :

3^{ème} LEMASLE Florentin de Village Neuf avec Dream in Blue à la Finale du GPF

7^{ème} DENTZ Elisa de Village-Neuf avec Milor à la Finale du GPF

Catégorie D Master :

1^{er} THURNHER Katia d'Habsheim avec IXS et 6^{ème} à la Finale du GPF

Flyball – DR : Cathy Brender – ourasi3@hotmail.com

Une belle année de prévue pour les Flyballeurs, des tournois en Allemagne, Belgique et régionale sont planifiés.

Résultats et DEMO:

Offenburg - 11.03.2018 : exposition canine : 1^{er} de la Division 1 : Minion's Fly de Village Neuf

Allemagne - 24.03.2018 : Hobbits Flyball-Anfänger Indoor Turnier : Tout le monde a gagné

Thionville - 25.03.2018 : pas de tournoi

Belgique - 01.04.2018 : tournoi Roadrunners : 1^{er} de la Division 3 : Minion's Fly de Village-Neuf

Allemagne - 29.04.2018 : tournoi Harthausen : 2^{ème} de la Division 1 : Minion's Fly de Village-Neuf

Saverne - 01.05.2018 : pour le tournoi de Saverne 6 équipes inscrites dont deux du Haut-Rhin
2^{ème} de la Division 1 : Minion's Fly de Village-Neuf
2^{ème} de la Division 2: Hab's Fly Dog de Habsheim

Belgique - 20.05.2018 : Tournoi Jumpers : 1^{er} de la Division 3: Minion's Fly de Village-Neuf

Allemagne - 06.05.2018 : Oggersheim à Ludwigshafen : 3^{ème} de la Division 1 : Hab's Fly Dog

Allemagne - 27.05.2018 : Ludwigshafen : 3^{ème} de la Division 1 : Hab's Fly Dog

Saint Dié des vosges -03.06.2018 : 6 équipes inscrites dont 2 Haut-Rhinoises :
1^{er} de la Division 1 : Minion's Fly de Village-Neuf
3^{ème} de la Division 1 : Hab's Fly Dog de Habsheim
3^{ème} de la Division 2 : une équipe mixte : Les sympathiques, Junior avec Cathy de Brunstatt

Village Neuf - 01.07.2018 : Le club Club de Village-Neuf à organisé cette année le championnat d'Alsace.

Un tournoi international, des équipes Belges et allemandes étaient présents.

2^{ème} de la Division 1 : Minion's Fly de Village-Neuf et champions d'Alsace 2018
5^{ème} de la Division 2 : Hab's Fly Dog

Allemagne - 08.07.2018 : Tournoi international à Dürbachtal : 5ème de la Division 1 : Minion's Fly de Village-Neuf
(nouveau record d'équipe 17 sec 22 (non FCI))

Habsheim - 15.07.2018 : l'annulation du tournoi d'Habsheim par manque de participants.

Gravelines - 18/19 août 2018 : Une première dans le monde du Flyball, un championnat du monde organisé pour la première fois par la France et avec l'aide de la FCI Belges, en salle et 36 équipes inscrites

Des équipes Alsaciennes ont participé (Bas-Rhin et Haut-Rhinois) :

3^{ème} de la Division 4: Cathy de Brunstatt en préposée avec l'équipe la Licorne de Saverne

4^{ème} de la Division 4: équipe mixte, 3 chiens + préposé de Habsheim, 1 chien de Saverne, 2 chiens de

Ingwiller

Pologne - 24-26.08.2018 : Championnat d'Europe à Sopot : 7^{ème} de la Division 3 : Minion's Fly de Village-Neuf
(nouveau record de France 17 sec 06 (non FCI))

Allemagne - 16.09.2018 : Tournoi Schifferstadt : 1^{er} de la Division 1 : Minion's Fly de Village-Neuf

Allemagne - 07.10.2018 : Finale Baden Pfalz Cup à Neulusheim :

3^{ème} de la Division 1 et 5^{ème} de la Baden Pfalz Cup: Minion's Fly de Village-Neuf

Ingwiller - 09.09.2018 : Petit tournoi non Officiel organisé par le club, pour débutants et confirmés. Cela a permis d'aider les chiens en difficultés et de les préparer pour le GPF. Une très belle initiative.

Saverne - 7.10.2018 : GPF : Cette année c'est le Club de Saverne qui a organisé le GPF 2018 au Château des Rohan.

Le tournoi s'est déroulé sur deux terrains et deux juges, GARRIGUE Jacqueline (Juge Agility, Juge FlyBall) qui a jugé les équipes de 4 chiens et BEMSEL Jurgen (Juge Flyball) de l'équipe Cool running qui a jugé les équipes de 3 chiens.

Le tournoi s'est déroulé sous une journée ensoleillée. 11 équipes de 4 chiens et 13 équipes de 3 chiens inscrites, un peu moins qu'en 2017.

Un trophée Européen a été attribué à l'équipe Cool Running

Équipe de 3 chiens

2ème de la Division 1: Hab's Fly Dog de Habsheim

3ème de la Division 3: Plus vite plus vite, équipe mixte avec Brunstatt (Junior avec Cathy)

3ème de la Division 2: en équipe mixte: Préposée (Cathy Brender de Brunstatt) pour la Licorne des Dragons

Brunstatt - 07.10.2018 : Une démonstration de la discipline par les Minions et des techniques d'entraînements.

Une année qui finit bien pour notre région avec deux retraités :

Flockie 8 ans, berger australien, du Club d'Habsheim et Junior 10 ans, Berger pyrénées croisés du club de Brunstatt

Délégué régional de Flyball et Frisbee
Cathy Brender

Obérythmée – DR : Patricia Bauer - pat.bauer@numericable.fr

Cette année ont eu lieu Grand Prix de France de Dog Dancing et le Grand Prix d'Alsace dans le Bas-Rhin, respectivement à Geispolsheim et à Obernai.

En ce qui concerne le GPF, pas moins de 8 équipes haut-rhinoises y ont participé... Pas de podium pour le Haut-Rhin mais des places honorables se situant pour quelques équipes dans les 10 premiers.

En ce qui concerne le Grand Prix d'Alsace voici les podiums des Haut-rhinoises :

Pascale et Fepsy : 1^{ère} en free style intermédiaire

Noelle et Jade : 2^e en HTM novice

Patricia et Mindy : 3^e en HTM novice

Brigitte et Haiko + C'Taienne : 1^{ère} un duo/équipe



2 nouveaux concours ont eu lieu, en salle, grâce aux Clubs de Breitenbach et Dannemarie que l'on remercie vivement.



Patricia Bauer

Un autre chemin

C'est avec une grande tristesse et je pense avec beaucoup de regret que par la présente je vous adresse ma démission qui prendra effet dans la semaine après le double CACIB c'est-à-dire le samedi 13 avril 2019

Je démissionne de toutes mes fonctions (Président de la LCHR, Président/CTT de la CTEAC) au sein du Comité de la Canine du Haut Rhin. Je resterais un temps encore au sein du Comité afin de terminer mes actions que je mets encore en cours et si nécessaire comme support pour la nouvelle direction.

Depuis plusieurs mois, mon état de santé ne me permet plus d'assurer ce bénévolat comme je le voudrais.

Et je dois encore trouver des solutions au niveau professionnel

Je suis depuis 1995 au service de la SCHR et puis de la LCHR...

1995 Responsable du programme PROGAGIL ou j'ai informatisé tous les clubs de la région souvent avec mon propre matériel.
1997 CTR de la CREAC et membre du Comité. La liste de mon action est trop grande pour que je les énumère ... juste en pensant à toutes les Formations.

Vice-Président et depuis 2005 Président... je suis le 2eme Président en durée avec 14 années d'activité de 2005 à 2019

Je ne compte pas les heures, les journées...les nuits avec 2 ou 3 heures de sommeil, mes vacances passées au service de la Canine et au détriment de mes propres chiens et de plus encore...

Je ne compte pas les frais que j'ai personnellement engagés qui se comptent en plusieurs dizaines de milliers d'Euros... comme pour vous d'ailleurs

Mais je ne regrette rien... AU CONTRAIRE.... Car j'ai passé des moments fantastiques avec une richesse de vie que peu de personnes ont eu au courant de leur vie... Des moments que l'on n'oublie pas...

Sans compter la rencontre à travers de toute la France et au sein de la Territoriale de personnes passionnées par les chiens et au service de leur communauté. Des personnes que l'on n'oublie pas...

Voilà

Vous avez plusieurs mois pour me trouver un successeur à la fonction de Président de la LCHR

Je trouverais un successeur au niveau de la CTEAC que je proposerais au vote du Comité, puisque statutairement les Présidents des Commissions doivent faire partie du Comité.

Voilà un autre chemin nécessaire pour moi...

Marc Meyer

Formation 2019

Et pour terminer les promesses sont les promesses, je suis en train de mettre une formation en place pour 2019

Stages 1 à 3 : Pour le monitorat d'éducation canine 1^{er} degré (MEC1)

Stage 4: Stage école du chiot

Stage: Formation Initiale de Flyball

Stage: Moniteur Flyball N1

Stage 6 : Stage de mise à niveau pour les MEC1

Un stage de 1^{er} secours canin

Un stage sur la rééducation fonctionnelle sur le chien de sport par Christophe Pflieger au sein du Club de Wittenheim une réunion d'information

Le Bas Rhin se propose de faire les 3 stages pour le Monitorat 2eme Degré et si nécessaire un MEC1

Marc Meyer

Retraite

Le 9 septembre 2018 Fifty Fifty petit cavalier king Charles du Sports canins de Bréchaumont a été mis à la retraite au concours de Habsheim. Il aura 8 ans en fin d'année et a débuté les concours d'agility à 20 mois. Une retraite bien méritée pour un petit cavalier qui aura tout donné durant ces quelques années. Entre autres, il aura été champion d'Alsace en grade 2 en 2016 et terminera 10ème au championnat de France. La même année il termine vice-champion au championnat des cavaliers king Charles à Dannemarie. En 2018 il sera 2ème au sélectif territorial du GPF. Malgré son handicap de surdité les deux dernières années il aura fait le maximum afin d'être au mieux avec sa maîtresse. Un grand bravo et merci à mon Fifty qui sera toujours le champion de mon cœur.



France Clauss

Education – Comportement

Promener son chien : indispensable !

Caroline s'étonne du fait que son voisin, propriétaire de 4 chiens de bergers, ne les promène jamais en dehors de son jardin.

Notre lectrice a raison de s'indigner. La promenade du chien plusieurs fois par semaine, voire par jour, est indispensable à son bien-être. Chaque individu a besoin d'explorer son milieu en flairant, observant, rentrant en contact, courant, grattant le sol et écoutant tous les sons que son environnement lui offre à ces moments-là, chaque fois différents grâce aux mouvements permanents, aux allers et venues et aux conditions climatiques changeantes d'une heure à l'autre.

C'est aussi une nécessité vitale pour lui de se dégourdir les pattes, de se remplir de nouveautés et d'exercer des activités peu fréquentes dans son quotidien.

Son jardin ne suffit pas à le rendre heureux !

Caroline a bien essayé de proposer son aide à ses voisins pour emmener l'un ou l'autre chien avec elle de temps en temps. Elle a reçu une vigoureuse fin de non-recevoir. Selon eux leurs compagnons vont bien, ils jouent et mangent, c'est bien la preuve qu'ils sont heureux.

Ils oublient qu'un chien ce n'est pas qu'un tube digestif et qu'il a d'autres centres d'intérêts que bondir et poursuivre fougueusement un congénère. Peu d'humains passent leurs vies enfermées dans leurs habitations sans ressentir le besoin d'aller à la rencontre d'humains, de voir d'autres paysages, de participer à des activités nouvelles. Et nos animaux n'ont même pas accès à la télévision ou internet pour enrichir leur vie recluse.

Convaincre par l'observation

Pour les personnes réticentes, ou débordées, ou de mauvaise foi, ou insensibles aux arguments scientifiques, il est possible de leur démontrer par l'observation, le plaisir que ressent un chien que l'on emmène en dehors de son environnement habituel. Sa queue frétille, sa tête est portée bien droite, ses oreilles pointées, ses mâchoires sont entrouvertes, son tonus est au plus haut... Il gambade, saute, passe de gauche à droite, fait des rencontres, creuse, gratte... vit ! Ne sont-ce pas là des preuves manifestes de son fort intérêt ? En effet il est probable qu'il va tirer sur la laisse et vous couper la route s'il n'en est pas détaché. C'est une certitude visible, il est pris d'une frénésie de récolte d'informations, il savoure. Par ailleurs il sait qu'il a peu de temps pour en profiter, d'où une précipitation d'autant plus marquée.

Ce que dit la loi

A ce jour aucune loi en France n'impose aux propriétaires de faire marcher leurs chiens dans des environnements différents à intervalle régulier. Le voisin de Caroline ne peut pas être averti légalement, on ne peut que tenter de lui expliquer ce que signifie vraiment pour le chien le bonheur, la satisfaction de ses besoins primaires. Personne n'est pas coupable de ne pas savoir, mais quand on devient un « sachant », alors il n'y a aucune raison valable de priver son chien de cette naturelle nécessité ... sauf pour son propre intérêt.

Faire face à la nouveauté

Quand il a rencontré une vache pour la première fois, Cloclo a hésité : fallait-il effrayer cette inconnue, se mettre à distance, faire les présentations, jouer avec elle ?... Les réactions de son maître ont eu de l'importance.

Que ce soit un animal inconnu, un humain à l'apparence ou au comportement insolites, un lieu à la luminosité ou aux odeurs étranges, le chien doit apprécier rapidement s'il peut y avoir un danger pour sa vie. Par défaut, quand il a peur, il peut aboyer, et passer rapidement son chemin.

La variété limite la nouveauté

Pour commencer, nous avons souvent eu l'occasion de l'écrire ici, il est nécessaire de placer son chien dans des situations variées le plus souvent possible afin de lui permettre d'intégrer la diversité de notre quotidien : par exemple, en parcourant des chemins de forêt, de campagne, de village et de ville, il rencontrera des animaux, des personnes, des véhicules, des bruits et des odeurs très différents.

Il s'adaptera d'autant mieux que vous aurez pris l'habitude de changer régulièrement votre itinéraire de promenade, tout en conservant des repères rassurants, tels la voiture qui figure le déplacement, quelques friandises ou jouet dans votre poche pour passer les obstacles difficiles, ou son espace de repos personnel chez vous pour souffler une fois rentré.

Appréhender le danger

Vous avez appris à connaître les réactions de votre chien : quand il s'effraie, son corps se recroqueville, ses oreilles se plaquent en arrière, il jappe dans les aigus, il recule ; au contraire, quand il s'apprête à affronter l'adversité, il se redresse, bombe le torse, grogne et émet des sons plus graves.

Pour conceptualiser le comportement adaptatif de notre ami, on peut évoquer les « 5 F », tirés de l'anglais « Flight, Fight, Freeze, Fool around, Faint », soit « fuir, combattre, se figer, se soumettre, faire semblant ». Face à la situation nouvelle, nous en apprenons beaucoup sur le tempérament de notre chien ! Hannibal sera prudent tandis que Chanelle sera prompte à la bagarre et que Youpi trouvera des astuces pour se soustraire en douce...

Etre un propriétaire rassurant

Idéalement, vous aurez anticipé l'événement. Ayant décidé d'aller pour la première fois sur un chemin de campagne, vous vous doutez que Cloclo sera perturbé par les habitants des champs, comme les rongeurs qui creusent des galeries... et les vaches qui meuglent, laissent derrière elles des bouses, et forment des groupes d'individus aux gabarits impressionnants. Votre attitude sera évidemment prépondérante dans les apprentissages de Cloclo. Si vous sursautez, tremblez, faites des grands détours, ou au contraire si vous avancez calmement et parlez gentiment aux vaches, il comprendra soit que ces animaux sont à craindre et qu'une réponse virulente ou de fuite s'impose, ou bien qu'une proximité est possible, sans obligation de copinage pour autant.

Je vous livre la fin de cette histoire ! Son maître ayant été mesuré, Cloclo a d'abord aboyé de peur, puis a fait une approche à allure ralentie et aplatie, enfin a proposé des appels au jeu tout en gardant prudemment ses distances. On peut dire que pour une première fois, il y a eu des comportements ambivalents, il faudra donc renouveler cette expérience pour que Cloclo soit moins stressé, prenne confiance et adopte une attitude qui n'effraie pas non plus... les vaches !

Un nouveau métier pour les chiens

Depuis quelques années, un nouveau métier a émergé pour les chiens : celui d'animal médiateur.

Carine se rend tous les jours dans différentes structures en Alsace, afin d'exercer son métier d'intervenante en médiation animale.

Adultes en situation de handicap moteur, enfants atteints de troubles cognitifs, adolescents avec des troubles de la conduite... son public est large, et elle propose à chacun, selon les demandes de l'encadrement médical, des séances adaptées à leurs besoins.

Carine est accompagnée de son chien Picasso qui est son second partenaire car le précédent n'a pas été estimé adapté pour exercer.

Le profil du chien médiateur

La sociabilité des chiens n'est plus à démontrer, le meilleur ami de l'homme recherche notre proximité, apprécie les contacts affectifs et tactiles, les jeux et les promenades au grand air.

Mais cela ne suffit pas pour exercer le métier ! Notre super héros devra montrer un intérêt certain pour les personnes non familières, s'approchant d'elles spontanément, appréciant de rester près d'elles durant quelques minutes, se laissant brosser ou caresser, sans stress ni peur ni ennui.

La perle est rare et de nombreux chiens préfèrent rester proches de leurs êtres d'attachement plutôt que de s'en détacher pour aller explorer d'autres horizons ou plutôt partenaires d'interactions. Le prédécesseur de Picasso vit ainsi tranquillement une vie de chien de compagnie dans la famille de Carine, préférant ramener la balle à ses enfants plutôt qu'à des inconnus.

Carine a fait le seul choix qui se présentait, elle a observé Bretzel et décidé très vite que sa capacité d'absorption était dépassée.

Ethique et respect

Picasso comme bon nombre de ses congénères, assurera une tâche parfois lourde. Il est absolument indispensable de consacrer un temps conséquent à l'évaluation du bien-être du chien.

Ses compétences à seconder l'intervenant ne sont que la seconde partie de l'analyse à effectuer, la première, fondamentale, concerne le plaisir de l'animal. Il est hors de question d'imposer à quelque sujet que ce soit une tâche qui dépasse ses désirs, au-delà même des qualités qu'il aurait démontrées. C'est ainsi que, par déontologie, pour respecter ses désirs, Carine a mis Bretzel au repos.

De nombreux autres professionnels devraient prendre des décisions similaires.

Par éthique et respect, il est absolument indispensable d'être au clair avec le rôle d'un animal qui va intervenir dans de telles circonstances, afin de ne pas dépasser ses capacités physiques mais surtout mentales et émotionnelles.

Etre chien médiateur est un métier qui doit s'exercer volontairement voire spontanément afin de ne pas frôler, voire atteindre, la maltraitance.

Laurence Bruder Sergent



Infos SCC

VOTRE CHIEN ET VOUS

Droit de l'animal et devoirs de l'homme

Identification, vaccins, assurances... La possession d'un animal domestique entraîne toute une série d'obligations. La première d'entre elles est de prendre soin de lui et de le respecter, pour la tranquillité et le bien-être de chacun.

Les droits de l'animal et les devoirs de l'homme

L'identification (tatouage ou puce) des chiens est **obligatoire dès l'âge de 4 mois**. Si elle peut paraître contraignante, songez qu'elle **permet de retrouver les détenteurs d'un animal perdu et d'éviter ainsi son euthanasie**.

Tout changement d'adresse ou de propriétaire doit être signalé.

Le tatouage est réalisé couramment afin d'identifier les animaux de compagnie. Il est **effectué par un tatoueur agréé ou vétérinaire**, sur l'intérieur de la cuisse ou de l'oreille de l'animal. **L'enregistrement** du numéro du tatouage et des coordonnées **s'effectue auprès de la Société Centrale Canine**.

La puce électronique, que l'on nomme aussi transpondeur, est **insérée sous la peau de l'animal par un vétérinaire**, généralement dans la partie gauche du cou. Pas d'inquiétude, la mise en place de cette puce est réalisée sans anesthésie et **sans douleur** à l'aide d'une seringue stérile. Sa lecture est effectuée grâce à un lecteur électronique.

La vie en société

La loi du 9 juillet 1970 **autorise la présence d'un animal familier dans un local d'habitation à condition que celui-ci ne cause aucun dégât ni dérangement dans l'immeuble**. Les troubles peuvent être liés à des bruits, des odeurs, des salissures dans les parties communes, comme par exemple un chien aboyant toute la journée ou une litière qui se répand dans les couloirs. Et si la loi du 6 janvier 1999 indique qu'il est possible d'interdire à de nouveaux locataires la détention de chiens de catégorie 1, pour les autres, **nul propriétaire n'a le droit d'exclure les animaux du bail**, et ceci est **valable aussi pour les locations de meublés de vacances**.

En ce qui concerne les déjections canines sur la voie publique, elles peuvent faire l'objet d'un procès-verbal. **Le propriétaire qui ne ramasse pas les crottes de son chien dans la rue est passible d'une amende** à prix variable selon les villes, **pouvant atteindre 183 euros** à Paris. C'est d'abord une question d'hygiène, mais aussi pour éviter les accidents provoqués par des glissades...

En outre, même si votre chien est très obéissant, la loi du 12 juillet 1982 vous **oblige à le tenir en laisse dans tous les lieux publics**, mais aussi **dans les bois et forêts domaniales** (en dehors des allées) **entre le 15 avril et le 30 juin**, pour protéger les portées d'animaux sauvages.

Côté vaccins, seul celui contre **la rage est obligatoire partout en France pour les chiens de catégories 1 et 2** (voir ci-dessous). Il est exigé pour tous les chiens et chats dans la plupart des campings, à l'étranger, etc.

Si vous voulez confier votre chien en garde, voyager avec lui ou participer à des cours d'éducation canine, d'autres vaccins sont exigés : toux du chenil, maladie de Carré, hépatite de Rubarth, parvovirose, leptospirose et piroplasmose pour les chiens.

Les droits de l'animal

Avant la loi Grammont de 1850, qui prévoyait une amende pour les mauvais traitements en public, les animaux n'étaient absolument pas protégés. En 1959, elle a été élargie au cadre privé.

Depuis **la loi du 6 janvier 1999**, le responsable de mauvais traitements, **séances graves ou actes de cruauté**, peut être **puni de deux ans d'emprisonnement et d'une amende pouvant aller jusqu'à 30 000 euros**.

L'abandon d'un animal est considéré comme un acte de cruauté de même qu'une euthanasie injustifiée.

En 1978, la **Déclaration Universelle des Droits de l'Animal** a été **proclamée** à la maison de l'Unesco. Si elle n'a aucune valeur juridique, elle pose néanmoins certaines bases : « **L'animal que l'homme tient sous sa dépendance a droit à un entretien et à des soins attentifs.** » (Article 5-1).

Sortez couverts...

Le code civil stipule que votre animal est sous votre entière responsabilité. Vous devrez donc assumer les dégâts qu'il peut provoquer.

Si vous avez souscrit à une assurance multirisque habitation, le plus souvent, il n'est pas nécessaire de prendre une assurance particulière pour votre animal. Votre assureur dédommagera d'éventuels sinistres causés par votre compagnon. Néanmoins, **au moment de l'acquisition**, pensez à **vérifier que votre assurance prend bien en charge les éventuels dommages que votre animal pourrait causer**. Par exemple, si votre chien provoque un accident de voiture en traversant la route, les victimes peuvent se retourner contre vous, de même s'il mord un congénère. Le plus souvent, les assurances remboursent les frais engendrés, déduction faite de la franchise.

D'après le code rural, il existe deux catégories de chiens dits « dangereux » :

Les chiens de catégorie 1 (tous des chiens non LOF) :

- Le chien de morphologie assimilable à l'American Staffordshire Terrier **sans pedigree ni LOF**, dit "pitbull".
- Le chien de morphologie assimilable au Mastiff sans **pedigree ni LOF**, dit "Boerbull".
- Le chien de morphologie assimilable au Tosa **sans pedigree ni LOF**.

Les chiens de catégories 2 :

- L'American Staffordshire Terrier **avec pedigree (inscrit au LOF)**.
- Le Tosa **avec pedigree (inscrit au LOF)**.
- Le Rottweiler **avec ou sans pedigree**, ou de morphologie assimilable.

Le code rural **interdit à tout mineur, majeur sous tutelle, récidiviste, ou à toute personne à qui on aurait déjà été retiré la garde d'un animal de détenir ce genre de chien.**

L'acquisition, la cession ainsi que l'importation d'un chien de première catégorie est interdite.

Règles :

• La **déclaration en mairie est obligatoire** et, depuis le 1er janvier 2011, vous devez être en mesure de présenter un **permis de détention**, ainsi que les **papiers du chien**, un **certificat d'assurance** et son **carnet de santé attestant que l'animal est stérilisé**.

• Les **transports en commun**, les **lieux publics** ou ouverts au public **leur sont interdits**. Ces chiens **sont tolérés sur la voie publique à condition qu'ils soient muselés**.

• Une **assurance spécifique est obligatoire**, car ces chiens ne sont généralement pas pris en compte dans l'assurance multirisques habitation.

Source : Alexine Lacaze pour le Hors série vie pratique féminin spécial Chiens-Chats, mai-juin-juillet 2011

La responsabilité du propriétaire d'un chien

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien est responsable de son animal, civilement et pénalement.

La responsabilité civile

« *Le propriétaire d'un animal ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé* » (Article 1385 du Code civil). Cette responsabilité oblige à réparer le préjudice résultant du dommage que l'animal peut causer à autrui.

La souscription d'une assurance en responsabilité civile permet de se prémunir contre Les conséquences pécuniaires. Renseignez-vous auprès de votre assureur.

La responsabilité pénale

• Le fait d'exciter ou de ne pas retenir un chien susceptible de présenter un danger pour les personnes est puni de l'amende de 450€ prévue pour les contraventions de 3e classe (Article R.623-3 du Code pénal).

• Le propriétaire d'un chien responsable de blessures graves, voire d'homicide involontaire, est passible de **peines d'emprisonnement variant de 5 à 10 ans** et de lourdes amendes allant de **75000 à 150000€** (Article 221-6-2 du Code pénal).

Les chiens mordeurs

La loi du 20 juin 2008 impose des règles nouvelles :

• **Toute morsure doit être déclarée à la mairie.**

• **Le propriétaire d'un chien mordeur doit le présenter à un vétérinaire pour une surveillance sanitaire et le soumettre à une évaluation comportementale.**

Le résultat est communiqué au maire qui peut imposer au propriétaire du chien de suivre une formation pour obtenir une attestation d'aptitude.

Source : "vivre avec un animal de compagnie", document SCC, SNEVEL et Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Responsabilités légales des maîtres

La détention d'un animal de compagnie impose à son propriétaire certaines obligations légales, qu'il est parfois nécessaire de rappeler.

Responsabilités légales des maîtres

Questions/Réponses

Je donne un de mes chiots à mon frère, ce n'est pas comme si je le vendais à un inconnu : je n'ai donc pas besoin de le faire identifier.

Selon la loi, tout changement de propriétaire d'un chien, que ce soit à titre commercial ou gracieux, doit être précédé de son identification. Ceci est valable quels que soient les liens entre le premier et le second propriétaire. L'identification des chiens est aussi obligatoire lorsqu'ils transitent par un établissement de garde (chenil, fourrière) ou participent à une exposition, pour les animaux nés de parents inscrits au LOF, pour les chiens catégorisés et lorsque la vaccination rage est obligatoire.

A quel âge puis-je vendre mes chiots, suis-je obligé de délivrer une facture aux acheteurs ?

Un animal ne doit pas être donné ou vendu avant l'âge de huit semaines. Si vous êtes un particulier, vous n'êtes pas obligé de faire une facture : la carte d'identification et un certificat du vétérinaire suffisent. Un professionnel, lui, doit fournir, en plus de ces documents, une facture ou une attestation de vente, le cas échéant l'attestation d'inscription au Livre des Origines, ainsi que des documents d'informations sur les besoins spécifiques de l'animal. Le carnet de vaccination n'est pas obligatoire. S'il est fourni, les vaccinations effectuées doivent être certifiées par un vétérinaire pour être légalement valables.

Je viens d'adopter un chiot et souhaite prendre rendez-vous dans quinze jours pour son rappel de vaccination.

Il est recommandé d'aller consulter votre vétérinaire pour une visite d'achat, au maximum cinq jours après l'adoption, pour vérifier que votre chiot est en bonne santé et qu'il n'est pas porteur d'une tare ou d'un vice rédhibitoire.

Mon chien a été envoyé à la fourrière alors qu'il se promenait à 200 mètres de chez moi à peine ! Il n'est pas identifié, comment faire pour le récupérer ?

Un chien est considéré comme étant en état de divagation quand il est éloigné de plus de 100 mètres de son propriétaire ou de son lieu d'habitation, ou trop loin de son propriétaire pour être rappelé. Pour le récupérer, vous devez vous rendre à la fourrière dans les huit jours et le faire identifier. Les frais de fourrière et d'identification sont à votre charge. Si vous dépassez ce délai de huit jours, votre chien peut être proposé à l'adoption ou euthanasié. Dans un département infecté de rage, tout animal non identifié amené à la fourrière est euthanasié après un délai légal. Un animal identifié sera aussi euthanasié si sa vaccination antirabique n'est pas valide : le propriétaire doit donc prouver qu'elle l'est en produisant le passeport de l'animal sur lequel doit être certifiée la vaccination.

Je souhaite acheter un American Staffordshire terrier. Quelles sont les obligations auxquelles je serai soumis en tant que propriétaire d'un chien de deuxième catégorie ?

Tout d'abord, vérifiez que ce chien est bien inscrit au LOF. Si ce n'est pas le cas, il fait partie de la première catégorie et son achat, comme sa vente, sont interdits. Si c'est le cas, il doit être identifié, vacciné contre la rage s'il a plus de trois mois et déclaré à la mairie. Vous devez prendre une assurance responsabilité civile et le tenir en laisse, avec muselière, dans les lieux publics et les transports en commun, en ayant toujours sur vous tous ces papiers. Vous devez de plus être majeur, ne pas être sous tutelle et posséder un casier judiciaire vierge. Enfin, vous devez posséder l'attestation d'aptitude à la détention, nécessaire à l'obtention du permis provisoire de détention, avant les 8 mois du chien. Les chiens de première catégorie doivent être stérilisés. Leur achat, leur vente et leur importation sont interdits, de même que leur présence dans les lieux publics, même s'ils sont tenus en laisse et muselés.

Mon voisin appelle mon chien à travers le grillage. S'il se fait mordre, c'est sa faute.

Comme vous aurez du mal éprouver qu'il s'agit de la faute de votre voisin, je vous encourage à prendre une assurance responsabilité civile pour vous couvrir au cas où cela se produirait. En effet, quelle que soit la race du chien, selon la loi, le maître est responsable de son animal et des dommages qu'il commet, qu'il soit présent ou non au moment des faits (accident de la route dû à un animal qui traverse, morsure, griffade...). En revanche, tout incident causé par un animal à l'intérieur d'un cabinet vétérinaire par exemple, relève de la responsabilité du praticien, et non plus du propriétaire.

Mon chien a mordu mais il est vacciné contre la rage et gentil, il peut donc être dispensé des visites mordeurs.

Ces visites sont une obligation légale, quels que soient le caractère du chien, la raison pour laquelle il a mordu, qu'il soit ou non vacciné contre la rage. Le propriétaire du mordeur doit aller chez son vétérinaire dans les 24 heures après la morsure, puis le 7^e jour et le 15^e jour après. Entre temps, l'animal doit être muselé et tenu en laisse ou porté dans une panier, ne pas sortir de France, ni changer de propriétaire. Tout changement de son comportement doit être signalé au vétérinaire. De même, tout chien mordeur doit être déclaré en mairie et subir dans les 15 jours qui suivent la morsure une évaluation comportementale par un vétérinaire agréé.

Quand on s'attache... ou pas

Tout petit déjà, **le chiot apprend à reconnaître sa mère comme quelqu'un d'important**. Cela s'explique notamment par le fait qu'en tant qu'être social, notre ami à quatre pattes a absolument besoin de contacts avec d'autres individus, et ce, dès sa venue au monde (tout particulièrement avec sa mère qui le réchauffe et le nourrit). Après quelques semaines à veiller sur eux, **la mère s'éloigne de ses petits et les repousse** lorsqu'ils sont trop insistants. **Elle initie ainsi le détachement**, les aide à devenir indépendants en n'étant plus répondante à la moindre de leurs sollicitations.

Hyper attachement

Si les **petits sont séparés trop tôt de leur mère** ou d'un individu favorisant cet apprentissage, l'étape de l'acquisition de l'autonomie ne pourra avoir lieu. Ils seront donc grandement handicapés pour rester seuls, surtout si les nouveaux maîtres ne s'acquittent pas non plus de cette tâche de séparation. Le chiot passerait donc d'un être d'attachement (canin) à un autre (humain), sans expérimenter l'étape cruciale de **l'autonomie**.

Cette dépendance pourrait entraîner des **destructions, des malpropretés, des vocalises (...)** lorsque l'animal n'a personne à **coté de lui**.

Il ne faut surtout **pas voir dans ces comportements une forme de vengeance, mais plutôt de souffrance émotionnelle** qui amène à des activités de substitution.

Un entretien (au moins) avec un comportementaliste s'avère nécessaire pour aider l'animal à vivre mieux la solitude.

Quand l'attachement ne se fait pas

L'autre extrême se rencontre aussi : **certains animaux n'arrivent pas à créer des liens avec leurs maîtres, ni aller à la rencontre** d'autrui. Ils sont très **indépendants ou très réservés**, ne se laissent diriger par personne, décident seuls de leur comportements (pour peu qu'il bénéficient de suffisamment de liberté pour cela). Ces chiens sont **tout aussi difficiles à gérer** car on a peu de prise sur eux pour les amener à coopérer avec nous. Par exemple, pour obtenir qu'ils viennent vers nous lorsqu'ils ne sont pas en laisse, il faut au minimum qu'on les intéresse... et ce n'est pas le cas ! On ne dira jamais assez à quel point les **éleveurs doivent veiller scrupuleusement aux interactions sociales entre chiens durant les 8 à 12 premières semaines** de leurs vies, car c'est à ce moment-là que les bases essentielles sont posées.

Un milieu sans contacts avec d'autres chiens ni humains, une séparation trop précoce avec la mère crée des dommages difficilement récupérables.

Source : Laurence Bruder Sergent, comportementaliste et formatrice, auteur des livres "la cause des chiens", "mon chien est quelqu'un de bien" et co-auteur de "j'éduque mon chien moi-même"

www.comportement-canin.com - www.formationcomportementaliste.com

Dormir avec son animal ?

Un vétérinaire français installé aux Etats-Unis, Bruno Chomel, a publié, en février, une étude sur les risques zoonotiques courus par les propriétaires qui dorment avec leurs animaux.

Quels sont les risques encourus ?

Et la pratique n'est pas exceptionnelle puisque, dans la plupart des pays industrialisés, **14 à 62 % des propriétaires dorment avec leur chien**. Une telle promiscuité peut **favoriser la transmission de maladies par léchage ou par un baiser ou encore *via* les puces** des animaux, comme l'a précisé le Pr Jeanne Brugère-Picoux, professeur de pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, en évoquant cette publication.

Son auteur dresse une revue de la littérature sur les risques spécifiques inhérents à la présence des animaux dans la chambre. **Certaines maladies ont pu être très graves, comme la peste qui a été transmise par des chiens ou leurs puces au Nouveau-Mexique en 1974 ou plus tard en Arizona. Il en est de même de la rage transmise par léchage dans certains pays en voie de développement.**

Ne pas négliger les morsures !

En Europe, d'autres maladies sont possibles : maladie des griffes du chien due à *Bartonella henselae*, qui peut aussi être transmise par léchage d'un chien ; cas de septicémies, conséquences d'un léchage ; infections par staphylocoques par léchage ; transmission de parasites présents sur la fourrure de l'animal (*Toxoplasma*, *Cryptosporidium*, *Giardia*, œufs de *Toxacara canis*...).

Enfin, il ne faut pas négliger le risque lié aux morsures canines, survenant surtout sur des enfants endormis.

En conclusion, « *les zoonoses « dans la chambre » sont peu fréquentes mais le risque est réel et justifié. Un respect strict des conditions d'hygiène, la prévention du parasitisme interne et externe (sous un contrôle vétérinaire) en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants ou de personnes immunodéprimées, est nécessaire* », a souligné le Pr Brugère-Picoux.

Source : Maud Lafon pour la Dépêche ASV

Accueil | Société Centrale Canine :

<https://www.centrale-canine.fr>

Les services de la Centrale Canine mettent tout en œuvre pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue avec un objectif : la satisfaction de ses membres, éleveurs et associations affiliée...

Login Eleveur - Société Centrale Canine - S.C.C.

www.espaces.scc.asso.fr/EspaceEleveur

Seule l'identification génétique permet de garantir scientifiquement les origines mentionnées sur les documents généalogiques. Pour vous permettre de valoriser votre production et la fiabilité de votre élevage par cette garantie, la SCC vous propose des tests ADN à un tarif avantageux et vous invite à faire identifier génétiquement ...

Accueil - Société Centrale Canine

<https://genodog.fr>

Le système anatomique du chien. A l'instar du corps humain, le corps du chien est constitué de structures et d'organes que l'on peut répartir en systèmes et appareils anatomiques.

SCC Expo - Expositions Canines - Engagement en ligne

<https://www.sccexpo.fr>

Le nouveau site de la SCC qui vous permet de vous inscrire dans des expos

Rechercher par race | Société Centrale Canine

<https://www.centrale-canine.fr/recherche-par-race/portees>

Trouver un chiot Ce moteur de recherche vous permet de trouver les portées disponibles par race et par département. Les portées des éleveurs sélectionnés (s'engageant à respecter les conditions garantissant ce label) vous seront proposées en priorité.

Société Centrale Canine - Espace Grand Public

www.espaces.centrale-canine.fr/EspaceGrandPublic/chien/verifPortee

Numéro de portée : Plus d'infos ... Vous pouvez, grâce à ce formulaire, vérifier un numéro de portée LOF. Ce module de recherche vous permet de savoir si le numéro est valide, et à quelle portée il correspond.

Monique Masseur Canin Certifié

Votre chien est en parfaite santé, vous souhaitez lui procurer du bien-être et de la détente ?

Comme les humains, les chiens apprécient les massages qui activeront la circulation de leurs fluides, soulageront leurs petites douleurs, rééquilibreront leurs différents organes et les soulageront des petits stress issus de la vie quotidienne.

Vous êtes très proche de votre compagnon et lui cherchez une idée cadeau originale ?

Le massage canin aide à la détente et au confort de votre compagnon, n'hésitez pas à lui offrir ce beau cadeau que ce soit pour une occasion particulière ou juste pour le remercier d'être toujours présent à vos côtés.

Votre chien est âgé ?

Le massage peut l'aider à retrouver sa mobilité, soulager ses douleurs musculaires ou arthritiques, l'aider à retrouver une peau plus saine, rééquilibrer les différents organes de son corps. Le massage améliorera son confort physique, lui montrera qu'il mérite toute notre attention et le stimulera psychologiquement

Votre chien travaille ?

Que vous pratiquiez l'Agility, la chasse, le sauvetage, le travail sur troupeau, le canicross, le massage canin soulagera sa masse musculaire et activera la circulation du sang et de la lymphe. Il peut, comme pour tous les sportifs, aider à la préparation d'une épreuve, limiter les risques de blessures et favoriser la récupération, la décompression et sa détente.

Votre chien est stressé ? Il a subi un traumatisme (deuil, déménagement, abandon, maltraitance ...) ?

Le massage soulage du stress, des chocs émotionnels ou physiques. Le massage va apaiser votre compagnon et l'aider à retrouver une paix intérieure.

Votre chienne a eu une portée ?

Le massage canin va aider votre chienne à récupérer au mieux sa forme physique et psychique.

Votre chien a ou va subir une intervention chirurgicale ?

Le massage soulagera votre compagnon du stress, il sera détendu et l'intervention se passera mieux. En postopératoire et après autorisation de votre vétérinaire, le massage accélérera le processus de guérison et évitera les adhérences cicatricielles.

Votre chien participe aux expositions canines ?

Le massage rend le poil plus brillant et soyeux et aidera à limiter le stress ressenti par votre compagnon. Le massage canin ne remplace pas les soins vétérinaires.

Monique Masseur Canin et Maître Praticien Reiki sur Riedisheim portable : 07 87 26 44 84

ou sur Facebook : Monique Masseur Canin Certifié

Ils ont contribué au succès de nos expositions 2017 et 2018 !!!

C'est votre fidélité et votre engagement à tous que tient à honorer La Canine du Haut-Rhin en organisant, comme de coutume, tous les deux ans, une soirée des bénévoles.

Le 5 octobre dernier, c'est à la Guinguette du Petit Bois à Staffelfelden que se sont retrouvés environ 90 personnes, dans la joie et la bonne humeur, pour un moment de convivialité autour d'un dîner, agrémenté pour certains de quelques pas de danse ...

Merci à tous ces bénévoles qui ont œuvré lors de nos Expositions (Guebwiller 2017, Mulhouse 2018) au profit de notre Territoriale mais surtout pour le bien être des exposants et de leurs chiens !



Chantal Haennig

Conseils de base pour nos nouveaux membres

ACCIDENT DE VOITURE :

Ne pas se faire mordre : muselière vraie ou improvisée (grosse corde ou ceinture autour du museau et en arrière des oreilles)

Ne pas laisser échapper l'animal : utiliser collier et laisse

Transporter le chien chez un vétérinaire : dans une couverture tenue par deux personnes, le chien sur le plancher de la voiture, derrière les sièges avant, lui laissé prendre sa position ou le chien sur un brancard improvisé, bien calé et bien tenu dans les virages et lors de l'arrivée

ALLERGIE AIGUE (OEDEME DE QUINCKE) : Cet œdème survient après une piqûre d'insecte (tique, guêpe, abeille, frelon) ou après exposition à un allergène (y compris la sciure de bois). Des boules apparaissent sur le nez, la face, le corps entier, en quelques minutes. Il y a un risque d'ennuis respiratoires

Que faire : Conduire le chien chez un vétérinaire sans tarder et éviter lumière et bruit si possible

BRULURES :

Comment : Liquide bouillant, cigarette, incendie, saut dans une baignoire, contact avec un moteur chaud, contact avec certains agents chimiques corrosifs

Etendue des brûlures : Plus de 15% : choc plus ou moins grave et plus de 30% : mort assurée

Que faire : Nettoyer sans irriter, irriguer avec sérum physiologique tiède, mettre des compresses d'antibiotiques antiseptiques, régénérateurs gras vitaminiques et consulter sans attendre

COUP DE CHALEUR :

Où, comment : dans une voiture à l'arrêt (le soleil tourne), sur une plage sans parasol, ou à l'occasion d'un exercice forcé ou d'un jeu trop long au soleil

Symptômes : Essoufflement anormal, désobéissance aux ordres, peau chaude et sèche, élévation de la température, vomissements, émission de bave

Que faire : Placer le chien dans un endroit moins chaud, à l'abri du soleil, l'arroser au jet ou le plonger dans une fontaine ou un ruisseau, l'entourer de serviettes mouillées, lui mettre des glaçons sur le ventre, le conduire chez un vétérinaire

Comment éviter : s'il est dans une voiture (même à l'ombre : effet de serre), aller le voir toutes les 5 ou 10 minutes. Baisser suffisamment toutes les vitres, sans lui laisser toutefois la possibilité de s'échapper et lui laisser de l'eau à boire dans un récipient qu'il ne pourra pas renverser

DILATATION- TORSION D'ESTOMAC (LA PLUS GRAVE DES URGENCES) :

Quand : souvent le soir ou en début de nuit, après un gros repas ou l'ingestion de beaucoup d'eau. Parfois après une intense excitation ou exercice surtout chez les grands chiens

Symptômes : ventre gros et dur comme du bois, tendu comme un tambour. Animal mal à l'aise, tourne en rond, éructe ou essaye de vomir sans y parvenir, meurt très rapidement si rien n'est fait d'extrême urgence

Que faire : aller chez un vétérinaire sans perdre une minute et sans tenter quoi que ce soit avant

Conseils pour réduire les risques : donner 2 ou 3 repas par jour au lieu d'un seul, surveiller attentivement le comportement du chien qui a mal au ventre, qui baille, se plaint, marche sans arrêt, se lève et se couche et essaye de vomir sans y réussir, éviter les exercices violents une heure avant et deux heures après les repas, éviter tout changement brutal de régime

ELECTROCUTION :

Risques : Jeune chien qui mordille toutou un chien qui urine sur un réverbère défectueux ou une prise de courant

Symptômes : traces noires et blanchâtres, gonflement de la langue et des lèvres ou du pénis, difficultés respiratoires

Que faire : Pommade sédative et antiseptique, conduire le chien chez un vétérinaire (radio thoracique, soins anti-inflammatoires, administration d'un analeptique cardiorespiratoire, s'il les juge utiles)

FRACTURE :

Fracture chez un jeune chien : Elle est fréquente et peut survenir à l'occasion d'un très petit choc et peut entraîner des troubles de croissance graves

Que faire : Il faut immobiliser le membre atteint avec une bande VELPEAU, du coton, une attelle, du sparadrap. Il faut ensuite faire examiner le chien par un vétérinaire

Fracture fermée d'un membre : Le chien souffre, ne pose pas sa patte, a un aplomb osseux anormal

Que faire : Un toucher déclenche une souffrance et/ou un craquement, le chien essaye de mordre, immobiliser le membre et conduire le chien chez un vétérinaire

Fracture ouverte : On voit l'os cassé

Que faire : Faire un pansement (antiseptique, attelle, bande VELPEAU) et conduire le chien, sans attendre, chez un vétérinaire

INTOXICATIONS (LES PLUS FREQUENTES) :

Par le META des tue-limaces : convulsions en état de tension maximum, salivation et mâchonnements → pas de lumière, pas de bruit, faire vomir si possible et conduire chez un vétérinaire en urgence (injection d'antidote-sérums)

Par la STRYCHNINE (utilisée, notamment contre les renards) : crises convulsives, augmentation des réflexes → pas de lumière, pas de bruit, conduire chez un vétérinaire en urgence (pour injection d'anesthésiques et de sérums)

Par les anticoagulants pour souris : animal anormalement pâle, vomissements de sang, saignements de nez, selles hémorragiques, hématomes partout → conduire le chien chez un vétérinaire (Vitamine K1, transfusion, traitement spécifique)

Par les médicaments → faire vomir si l'absorption est récente, injecter ou faire injecter l'antidote et les traitements puis suivre les conseils du vétérinaire, aidé au besoin par le Centre National d'Informations Toxicologiques au 04.78.87.10.40.

Par les produits ménagers → Le vétérinaire administre un vomitif, sauf pour les intoxications provoquées par un produit caustique ou par un dérivé d'hydrocarbures. Il peut décider un lavage d'estomac, un purgatif, une diurèse, etc

Par certaines plantes toxiques de la maison (10% des intoxications) : Dieffenbachia, Lierre, Philodendron, Houx ...

Que faire : administration de charbon végétal activé (Charbon Bellox) : 20 gr pour un chien de 10 kg, deux à trois fois par jour pendant 36 heures Traitement spécifique

MORSURES :

Inconvénients : Elles s'infectent très souvent, elles peuvent transmettre la rage, le tétanos est toujours possible

Que faire : désinfecter et panser, conduire le chien chez un vétérinaire (parage de la plaie, suture, antibiotiques)

MORSURES DE SERPENTS :

Symptômes spectaculaires : Traces des crochets du reptile, gonflement et rougeur noirâtre de la région

Que faire : nettoyer la plaie à l'eau oxygénée ou avec de l'eau de Javel diluée, refroidir la zone mordue (glaçons, serviette mouillée), faire un bandage compressif et mener le chien chez un vétérinaire

Il ne faut pas : s'affoler, inciser, cautériser, désinfecter à l'alcool, poser un garrot, essayer d'utiliser un Aspivenin

Ch. Alsace		CH.France	CONCOURS LCHR/CUT 2019			Ch. Monde	Sélectifs	
Mois	Dates	Obéissance	Pistage	IPO/FCI	Ring	Mondioring	Campagne + Div.	
Janvier	05 et 06							
	12 et 13							
	19 et 20							
	26 et 27			SUNDGAU FCI				
Février	02 et 03			HAGUENAU FCI				
	09 et 10	VILLAGE NEUF		VILLAGE NEUF				
	16 et 17		GP français		ILLZACH			
	23 et 24			3em SELECTIF IPO				
Mars	02 et 03	MULHOUSE	BRECHAUMONT	CH.FRANCE FCI				
	09 et 10			PFAFFENHEIM	ILLZACH HA			
	16 et 17		CH.France français					
	23 et 24			SUNDGAU				
	30 et 31					COLMAR/CACIT		
Avril	06 et 07	CACIB COLMAR						
	13 et 14	WITTENHEIM		DANNEMARIE			CH.FRANCE RU	
	20 et 21			CH.FRANCE IPO				
	27 et 28						MUNSTER RU	
Mai	04 et 05	CH.FRANCE						
	11 et 12	ILLZACH		PFAFFENHEIM HA				
	18 et 19							
	25 et 26					CH.FRANCE		
Juin	01 et 02	CHAMPIONNAT DE France		CERNAY	BEAUTE			
	08 et 09	BRECHAUMONT			GP SCC+CH DOM TOM SLESTAT			
	15 et 16							
	22 et 23							
	29 et 30	LUTTERBACH (S/N)						
Juillet	06 et 07							
	13 et 14							
	20 et 21							
	27 et 28							
Août	03 et 04							
	10 et 11							
	17 et 18							
	24 et 25							
Sept.	31 et 01	GUEBWILLER						
	7 et 08						CAVAGE MULHOUSE	
	14 et 15							
	21 et 22							
	28 et 29			BRECHAUMONT	MULHOUSE			
Octobre	05 et 06			DANNEMARIE				
	12 et 13						CH.France CAMP.	
	19 et 20	ILE NAPOLEON		1er sélectif IPO	MUNSTER		Chall.inter race	
	26 et 27					MULHOUSE		
Novemb	02 et 03			PFAFFENHEIM			BANTZENHEIM	
	09 et 10				SELESTAT			
	16 et 17		VENDENHEIM		WITTENHEIM			
	23 et 24			2ème sélectif IPO				
	23 et 24			BANTZENHEIM				
Décemb	30 et 01							
	07 et 08							
	14 et 15							